

Conditions du programme de parrainage

Comment fonctionne le programme de parrainage de Deblock ?

Deblock permet à ses clients existants (chacun, un « Parrain ») de parrainer des personnes de leur entourage (chacune, un « Filleul ») afin d'obtenir une récompense créditée sur le compte Deblock du Parrain.

Le programme de parrainage n'est pas permanent. Il se déroule sous la forme de campagnes successives et limitées dans le temps (chacune, une « Campagne »). Une Campagne n'est ouverte que si Deblock l'indique comme active dans l'application Deblock.

Pour chaque Campagne, l'application Deblock indique :

- que la Campagne est active ;
- la date à laquelle la Campagne prend fin (la « Date de Fin de la Campagne ») ;
- les actions que le Filleul doit accomplir pour que le Parrain obtienne une récompense (les « Actions Requises ») ;
- la récompense applicable à la Campagne, et si cette récompense est d'un montant fixe ou d'un montant variable.

Les Actions Requises et la récompense applicables à une Campagne restent inchangées pendant toute la durée de cette Campagne. Elles peuvent varier d'une Campagne à l'autre.

La participation en tant que Parrain se fait uniquement sur invitation. Seuls les clients ayant reçu une invitation à une Campagne dans l'application Deblock peuvent parrainer des Filleuls dans le cadre de cette Campagne. Un client n'ayant pas reçu une telle invitation ne peut obtenir aucune récompense, même si un Filleul installe l'application Deblock via un lien de parrainage et accomplit l'ensemble des Actions Requises. Le fait d'être invité à une Campagne ne confère aucun droit à être invité à une Campagne ultérieure.

Pour parrainer une personne, le Parrain doit ouvrir l'application Deblock, se rendre dans l'espace Parrainage (accessible depuis l'onglet Profil) et partager son lien de parrainage personnel avec des Filleuls potentiels, par le moyen de partage de son choix.

Le lien de parrainage est permanent et personnel au Parrain. Il peut être utilisé par un nombre illimité de Filleuls, et le nombre de Filleuls qu'un Parrain peut parrainer dans le cadre d'une Campagne n'est pas limité. En revanche, le nombre de Filleuls au titre desquels un Parrain peut obtenir une récompense est limité. Le nombre de récompenses encore disponibles pour le

Parrain est indiqué dans l'application Deblock sous la mention « invitations restantes ». Une fois cette limite atteinte, aucune récompense n'est due au titre d'un Filleul supplémentaire, même si ce Filleul accomplit l'ensemble des Actions Requises, et l'application indique « Pas de récompense pour cet ami » pour ce Filleul.

Que doit faire le Filleul ?

Le Filleul doit utiliser le lien de parrainage du Parrain pour installer l'application Deblock et ouvrir son compte Deblock pour la première fois. L'installation et l'ouverture du compte doivent être réalisées via le lien, en un seul processus ininterrompu.

Si le Filleul installe l'application Deblock ou ouvre son compte par tout autre moyen, le parrainage ne sera pas enregistré et aucune récompense ne sera due au Parrain. Un Filleul ayant déjà installé l'application ou ouvert un compte ne peut pas être rattaché ultérieurement à un Parrain.

Le Filleul doit ensuite accomplir l'ensemble des Actions Requises pour la Campagne en cours, dans leur intégralité, avant la Date de Fin de la Campagne. À titre d'exemple, les Actions Requises peuvent consister à commander et activer une carte physique Deblock, ou à effectuer un certain nombre de paiements.

Si le Filleul n'accomplit qu'une partie des Actions Requises, ou les accomplit après la Date de Fin de la Campagne, aucune récompense n'est due au Parrain. Les actions accomplies dans le cadre d'une Campagne ne sont pas reportées sur une Campagne ultérieure.

Le Filleul ne reçoit aucune récompense ni aucun avantage au titre du programme de parrainage.

Quelles sont les conditions à remplir ?

Pour bénéficier du programme de parrainage en tant que Parrain, le client doit avoir reçu une invitation à la Campagne en cours dans l'application Deblock et doit être titulaire d'un compte ouvert auprès de Deblock, ce compte n'étant ni restreint ni en cours de clôture, tant au moment de l'enregistrement du parrainage qu'au moment du versement de la récompense.

Pour être éligible en tant que Filleul, et pour que la récompense correspondante soit versée au Parrain, le Filleul doit :

- n'avoir jamais détenu de compte Deblock auparavant, et installer l'application Deblock pour la première fois ;

- installer l'application Deblock et ouvrir son compte via le lien de parrainage du Parrain, en un seul processus ininterrompu ;
- compléter la vérification KYC ;
- accomplir l'ensemble des Actions Requises indiquées dans l'application pour la Campagne en cours, avant la Date de Fin de la Campagne.

Une récompense ne peut être obtenue qu'une seule fois par identité physique vérifiée (sur la base du nom et de la date de naissance du Filleul). Une personne ayant déjà bénéficié du programme, directement ou indirectement, ne peut pas générer une nouvelle récompense pour un Parrain en ouvrant un compte Deblock supplémentaire ou nouveau.

L'auto-parrainage (un client utilisant son propre lien de parrainage, directement ou via un compte tiers qu'il contrôle) n'est pas autorisé et ne donnera lieu à aucune récompense.

Certains clients peuvent ne pas être éligibles au programme, que ce soit en tant que Parrain ou en tant que Filleul.

Le programme de parrainage est uniquement accessible aux clients situés dans les pays suivants : France, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Italie, Allemagne, Espagne et Portugal (liste susceptible d'être mise à jour).

Combien puis-je gagner en parrainant des utilisateurs ?

La récompense applicable à une Campagne est indiquée dans l'application Deblock. Elle est versée en euros et créditée sur le compte Deblock du Parrain. Selon la Campagne, la récompense est soit d'un montant fixe, soit d'un montant variable.

Lorsque la récompense est d'un montant fixe, le montant indiqué dans l'application pour cette Campagne est dû pour chaque Filleul ayant accompli l'ensemble des Actions Requises avant la Date de Fin de la Campagne.

Lorsque la récompense est d'un montant variable, le montant dû pour chaque Filleul ayant accompli l'ensemble des Actions Requises avant la Date de Fin de la Campagne est déterminé de manière aléatoire, par un tirage distinct pour chacun de ces Filleuls. Une fois les Actions Requises accomplies, le Parrain est invité à faire tourner une roue dans l'application, qui affiche le montant tiré.

Les récompenses variables ne sont proposées que sur les marchés où Deblock est autorisée à le faire en vertu des lois et réglementations locales applicables. Lorsque les récompenses variables ne sont pas disponibles sur un marché, la récompense applicable à une Campagne

sur ce marché est d'un montant fixe. L'application Deblock indique, pour chaque Campagne, si la récompense est d'un montant fixe ou d'un montant variable.

Les montants possibles et leurs probabilités respectives sont les suivants :

- 20 EUR : probabilité de 90 % ;
- 50 EUR : probabilité de 9 % ;
- 100 EUR : probabilité de 0,9 % ;
- 500 EUR : probabilité de 0,1 %.

Chaque tirage est indépendant. Le montant tiré pour un Filleul n'a aucune incidence sur le montant susceptible d'être tiré pour un autre Filleul, que ce soit pour le même Parrain ou pour un Parrain différent.

La récompense est personnelle au Parrain, incessible, et ne peut être échangée contre des espèces, des crypto-actifs ou tout autre produit ou service. Aucune alternative à la récompense ne sera proposée.

Il appartient au Parrain de déterminer et de remplir les éventuelles obligations fiscales liées aux récompenses perçues.

Quand la récompense est-elle versée ?

Une fois que le Filleul a accompli l'ensemble des Actions Requises, le Parrain doit réclamer la récompense correspondante dans l'application Deblock, en faisant tourner la roue, avant la Date de Fin de la Campagne. Une récompense qui n'a pas été réclamée avant la Date de Fin de la Campagne ne peut plus être réclamée et n'est pas versée. Les récompenses réclamées sont créditées sur le compte Deblock du Parrain, en euros, dans un délai de quinze (15) jours suivant la réclamation.

L'affichage d'un montant sur la roue ne vaut pas, à lui seul, paiement de ce montant. Le paiement reste subordonné à la vérification par Deblock conformément aux présentes Conditions, et à la détention par le Parrain, au moment du paiement, d'un compte Deblock qui n'est ni restreint ni en cours de clôture.

Quelles autres dispositions générales s'appliquent ?

Le versement de toute récompense est soumis à vérification par Deblock et n'est pas garanti tant que l'ensemble des conditions d'éligibilité prévues par les présentes Conditions n'ont pas été remplies et validées par Deblock.



Deblock se réserve le droit d'interrompre ou de mettre fin au programme de parrainage à tout moment, moyennant une information préalable sur son site internet (deblock.com) et/ou dans l'application. Une fois le programme de parrainage interrompu ou arrêté, plus aucune Campagne n'est active. Les récompenses qui n'ont pas été réclamées dans l'application avant la date de prise d'effet de l'interruption ou de l'arrêt ne peuvent alors plus être réclamées et ne sont pas versées, même si le Filleul a accompli l'ensemble des Actions Requises avant cette date.

Deblock se réserve le droit d'exclure définitivement un Parrain et/ou un Filleul du programme de parrainage, et de suspendre ou de clôturer son compte à sa seule discrétion, en cas d'abus (y compris, sans s'y limiter, des propos injurieux envers tout membre du personnel de Deblock), d'activité frauduleuse, ou de toute tentative d'exploiter, de contourner ou d'enfreindre les présentes Conditions, y compris par l'utilisation de comptes multiples ou d'identités fictives.

Lorsque Deblock établit qu'une récompense a été versée sur la base d'un parrainage ne remplissant pas les conditions prévues par les présentes Conditions, ou obtenu de manière frauduleuse, Deblock peut récupérer le montant correspondant.

Deblock se réserve le droit de modifier les présentes Conditions à tout moment. Toute modification sera communiquée via l'application ou le site internet. Les modifications n'affectent pas les récompenses déjà acquises par un Parrain au titre des Filleuls ayant accompli l'ensemble des Actions Requises avant la date de prise d'effet de la modification.

Les présentes Conditions sont régies par le droit français, sans préjudice des dispositions impératives de la loi du pays de résidence du Parrain ou du Filleul.